

AKTUELL

FRANCE

Le rejet massif d'une loi agricole

Fabien Grasser

Avec près de deux millions de signatures, la pétition déposée à l'Assemblée nationale française contre la loi agricole Duplomb rencontre un succès sans précédent. Celui-ci témoigne d'une mobilisation refusant de privilégier les profits à tout prix au détriment de la santé et de l'environnement.

Intitulée « Non à la Loi Duplomb – Pour la santé, la sécurité, l'intelligence collective », une pétition déposée sur le site de l'Assemblée nationale française a atteint le nombre record de plus de 1,9 million de signatures, ce jeudi 24 juillet. Lancée le 10 juillet par Éléonore Paterry, une étudiante de 23 ans spécialisée en santé environnementale, la pétition s'oppose à une loi agricole autorisant la réintroduction de l'acétamipride – un néonicotinoïde interdit en France depuis 2018 –, promouvant les mégabassines et le renforcement du modèle agricole productiviste. « La loi Duplomb est une aberration scientifique, éthique, environnementale et sanitaire. Elle représente une attaque frontale contre la santé publique, la biodiversité, la cohérence des politiques climatiques, la sécurité alimentaire et le bon sens », écrit l'auteure de la pétition, dans un texte court où elle met en question la conformité de la loi avec la Constitution et demande son abrogation.

Jamais, depuis 2020 et la mise en place par l'Assemblée nationale d'une plateforme dédiée aux pétitions, un texte n'avait rencontré un tel succès. Il s'agit du premier à dépasser le seuil de 500.000 signatures issues d'au moins 30 départements, à partir duquel la Conférence des présidents de l'Assemblée peut décider – ou non – d'organiser un débat en séance publique. La présidente macroniste de l'Assemblée, Yaël Braun-Pivet, a promis un débat pour cet automne. Mais elle a averti que la loi ne sera pas abrogée, à l'unisson du bloc central et de l'extrême droite, qui ont voté en commun le texte du sénateur Les Républicains Laurent Duplomb. La loi avait été adoptée le 8 juillet sans débat, grâce au vote d'une motion de rejet préalable, une énième pirouette réglementaire dont la macronie a le secret pour court-circuiter la délibération démocratique.

Les partisans de la loi jugent pénalisante l'interdiction de l'usage de l'acétamipride pour l'agriculture française, car ce pesticide tueur d'abeilles et potentiellement cancérogène est autorisé dans les autres pays de l'UE, ce qui en démontrerait l'innocuité. La distorsion de concurrence est le seul argument

avancé par les soutiens du texte, qui réfutent les études scientifiques. Cela « constitue symboliquement le point de passage de la France dans la post-vérité, quand la science est sommée de se taire devant le lobbying privé », écrit l'ancien candidat socialiste à la présidence Benoît Hamon, dans un post.

Le compteur s'affole

Les opposant·es à la loi se réfèrent aux avis de centaines de médecins et scientifiques, de la Ligue contre le cancer, du conseil scientifique du CNRS, de la Fédération des régies d'eau potable ou encore de la Fédération des mutuelles. Pour ses adversaires, le gouvernement cède aux lobbys agro-industriels, dont le principal porte-voix est la FNSEA, syndicat agricole au sein duquel Laurent Duplomb a occupé d'importantes fonctions par le passé.

Le compteur de la pétition s'est réellement affolé durant le week-end des 19 et 20 juillet, plus d'un million de personnes la signant en deux jours. Depuis, plus de 100.000 nouvelles signatures s'ajoutent quotidiennement, tandis que les associations battent le rappel sur les réseaux sociaux et les « médias alternatifs », à grand renfort de démonstrations scientifiques. La gauche exige un nouveau vote.

Le bloc central et l'extrême droite dénoncent une instrumentalisation de la pétition par « la gauche et les écolos bobos », qu'ils accusent de vouloir la mort de l'agriculture française. Des signataires interrogé·es par les médias révèlent cependant un spectre politique allant jusqu'au centre droit, voire au-delà. Leur principale motivation est d'ordre sanitaire, un sujet mobilisateur.

Ce succès est aussi un désaveu de l'offensive antiécologique et de la guerre au vivant déclarées en France et ailleurs par la droite et l'extrême droite, ainsi que le monde des affaires et les grands médias sous son contrôle. Par cette déconnexion entre les « élites » dirigeantes et les aspirations citoyennes, « on voit bien qu'entre une loi Duplomb qui passe quasiment sans problème le parcours législatif et une société qui la considère comme étant illégitime, il y a une lutte autour de ce qu'est la démocratie », affirme le politiste Vincent Tiberj, dans un entretien à Mediapart.

Dans un communiqué diffusé ce 24 juillet, Natur & Èmwelt rappelle que l'acétamipride est également utilisé au Luxembourg et que son usage y est en hausse depuis l'interdiction des autres néonicotinoïdes.

SHORT NEWS

Neuer Aktionsplan zu LGBTIQ+-Rechten

(mc) – „Wenn es um LGBTIQ+-Rechte geht, dann geht es um Menschenrechte“, betonte die Gleichstellungsministerin Yuriko Backes (DP) vergangenen Montag bei der Präsentation des überarbeiteten nationalen Aktionsplan zur Förderung der Rechte von LGBTIQ+-Personen (PAN LGBTIQ+). Der Plan wurde kurz vor der diesjährigen Pride in Esch-sur-Alzette vom Regierungsrat verabschiedet. „Wir werden als fortschrittlich angesehen und ich will, dass das auch so bleibt“, sagte Backes zu Luxemburgs Position in Bezug auf den internationalen Rückschritt bei LGBTIQ+-Rechten. Im Ranking von „Ilga Europe“ ist das Großherzogtum jüngst durch seinen legislativen Stillstand von Platz 6 auf Platz 10 gefallen. Die NGO „Intersex & Transgender Luxembourg“ begrüßte in ihrer Stellungnahme unter anderem das geplante Verbot von Konversionstherapien sowie die Möglichkeit eines neutralen Geschlechtseintrags für nicht-binäre Personen. Positiv hervorgehoben wird auch, dass künftig auf amtlichen Dokumenten nur dann ein Geschlecht angegeben werden soll, wenn dies notwendig ist. Kritisch bewertet die Organisation, dass zentrale Forderungen, die im letzten Plan noch enthalten waren, wie die Entpathologisierung von trans und nichtbinären Personen sowie ein Verbot nicht notwendiger Operationen an intergeschlechtlichen Kindern im neuen Aktionsplan fehlen. Statt gesetzlicher Regelungen sieht der Plan diesbezüglich lediglich weitere Analysen und die Einrichtung von Arbeitsgruppen vor. Umgesetzt wurde hingegen die angekündigte Reform des interministeriellen LGBTIQ+-Komitees, das nun alle Ministerien sowie Vertreter*innen der Zivilgesellschaft und Menschenrechtsgremien einbindet. Eine erste Evaluierung der Umsetzung des Aktionsplans soll in drei Jahren erfolgen.

Jour du dépassement : de plus en plus tôt

(mes) – Il s'agit d'une évolution qui va à l'encontre des engagements internationaux pour le climat : en épousant l'ensemble des ressources naturelles « disponibles » pour une année huit jours plus tôt qu'en 2024, l'humanité a battu un nouveau record. Ce jeudi 24 juillet a ainsi marqué le Jour du dépassement de la planète, en raison d'une consommation mondiale en constante augmentation et d'écosystèmes naturels dont la capacité d'absorber le carbone se réduit. Dorénavant, et d'après les calculs du Global Footprint Network et l'Université de York (Canada), les ressources qui seront consommées les prochains mois ne pourront pas être régénérées par la planète en un an. Pour maintenir ce niveau de consommation, la population mondiale aurait besoin de 1,8 planète, dénonce la plateforme Votum Klima dans un communiqué de presse. L'humanité « vit désormais à crédit », écrivent les quinze ONG appartenant à la plateforme. « Un sombre bilan » à l'échelle internationale, certes, mais pas aussi sombre que la consommation au niveau national, remarquent-elles, le Luxembourg ayant déjà franchi son propre Jour du dépassement en à peine deux mois, le 17 février. Au lieu de miser sur l'utilisation de technologies « encore largement expérimentales, coûteuses et énergivores », le gouvernement luxembourgeois devrait plutôt mettre la priorité sur la réduction des émissions dans « les domaines de l'alimentation, des transports, de l'aménagement urbain », revendique Votum Klima, dont la co-coordinatrice Magali Paulus rappelle l'urgence de la crise climatique : « Ce gouvernement est le dernier à pouvoir impacter significativement la trajectoire sur laquelle nous allons nous retrouver en 2030 et il n'est pas à la hauteur des enjeux. »

Liberty Steel : oraison funèbre

(fg) – S'il devait encore subsister le moindre espoir d'une reprise des activités de galvanisation de l'usine Liberty Steel à Dudelange, il semble désormais enterré. Définitivement. Dans un court communiqué, le gouvernement a annoncé, ce 23 juillet, avoir soumis une offre d'acquisition du site auprès du curateur nommé après la faillite de l'entreprise, en novembre 2024. « Après presque trois années d'inactivité, le site pourra être réaménagé de façon à maximiser l'usage des surfaces disponibles et lui donner enfin une nouvelle vocation pour contribuer au développement économique », écrit le ministère de l'Économie, dans ce qui ressemble fort à une oraison funèbre pour cette usine rachetée par le groupe Liberty à ArcelorMittal en 2018. Le gouvernement entend désormais y « développer de nouvelles activités industrielles et favoriser la création d'emplois à haute valeur ajoutée ». Des discussions allant dans cette direction sont censées être menées avec ArcelorMittal, signalent les députés socialistes Mars Di Bartolomeo et Dan Biancalana, dans une question parlementaire au ministre de l'Économie. Lex Delles confirme les contacts avec le sidérurgiste luxembourgeois, mais ne livre aucun détail sur d'éventuels pourparlers en cours. Une autre piste évoquée par le gouvernement est « la possibilité de consacrer une partie du site à des projets liés à la défense ». Un scénario identique est envisagé pour le Freeport, au Findel, dont la survie ne tient plus qu'à un fil, sa situation financière étant catastrophique.